



UE 7

HANDICAP - ASPECT MÉDICAL ET SOCIÉTAL

Annales

Pr. Paysant



Tutorat Santé Lorraine
Année 2025-2026

2023 - 2024

A propos de la situation de la personne dite infirme dans la société du XVIIIème siècle (Âge des Lumières) :

- A. L'infirmité est considérée comme une manifestation sacrée.
- B. Les infirmes sont compris dans une vision d'humanisme.
- C. Les infirmes sont internés dans des établissements sécurisés.
- D. La protection sociale est créée par l'Etat-Nation.
- E. La politique d'inclusion date de l'Âge des Lumières.

Concernant les situations de handicap et leur traitement, cochez la(les) réponse(s) exacte(s):

- A. Une situation de handicap correspond à l'adéquation entre individu, projet et environnement.
- B. Les lésions, déficiences et incapacités sont les responsables de la situation de handicap.
- C. La modification des environnements constitue l'une des solutions à la résolution d'une situation de handicap.
- D. La réparation et la récupération de l'individu sont à mettre en œuvre en première intention.
- E. La compensation a le projet de vie pour cible d'action.



2022 - 2023

Le(s) comportement(s) humain(s) observé(s) face à l'infirmité est (sont) :

- A. L'exclusion
- B. La ségrégation
- C. L'inclusion
- D. L'infantilisation
- E. La compassion



2021 - 2022

Les principes et les attitudes suivantes caractérisent la vision du handicap dans la civilisation gréco-romaine :

- A. L'infirmité est impureté.
- B. Une différence de traitement est établie entre les malformés et les blessés de guerre.
- C. Les personnes handicapées doivent être confiées à des systèmes de charité.
- D. L'infirmité est un phénomène social à considérer.
- E. L'infirmité est une manifestation sacrée.



2020 - 2021

La ligne directrice de la loi du 11 février 2005 est :

- A. L'assimilation.
- B. L'intégration.
- C. La ségrégation.
- D. L'inclusion
- E. La compassion.

Les principes et les attitudes suivantes caractérisent la vision du handicap dans la civilisation gréco-romaine :

- A. L'infirmité est impureté.
- B. Une différence de traitement est établie entre les malformés et les blessés de guerre.
- C. Les personnes handicapées doivent être confiées à des systèmes de charité.
- D. L'infirmité est un phénomène social à considérer.
- E. L'infirmité est une manifestation sacrée.



Correction : 2023 - 2024

Item B est juste

- A. Faux :** À l'âge des Lumières, "l'infirmité est rationalisée".
- B. Vrai :** Les philanthropes de l'époque des Lumières font appel à l'humanisme.
- C. Faux :** Cette pratique appartient à l'époque précédente : la Renaissance et l'âge classique.
- D. Faux :** Cette notion apparaît à la Révolution française et surtout se structure au XIXème siècle.
- E. Faux :** La politique d'inclusion est un concept moderne (loi du 11 Février 2005).

Item C et D sont justes

- A. Faux :** Le handicap résulte d'une INADÉQUATION.
- B. Faux :** Les lésions, déficiences et incapacités ne suffisent pas à elles seules à créer le handicap. C'est l'interaction entre la personne et son environnement qui produit la situation de handicap.
- C. Vrai :** La modification des environnements permet de ne plus être confronté à des difficultés sur les lieux de vie, et est donc un moyen essentiel pour réduire ou compenser le handicap.
- D. Vrai :** C'est le premier axe d'action avant la compensation ou l'adaptation.
- E. Faux :** La compensation vise à remplacer une fonction déficiente, pas à agir sur le projet de vie.



Correction : 2022 - 2023

Item A, B, C, D et E sont justes

A. Vrai.

B. Vrai.

C. Vrai.

D. Vrai.

E. Vrai.



Correction : 2021 - 2022

Item B et D sont justes

A. Faux : L'infirmité est impureté dans la vision du handicap selon le Judaïsme primitif. (Dans l'antiquité méditerranéenne).

B. Vrai : Dans leur vision du handicap, les malformés "perturbent l'ordre du monde" et sont abandonnés. Tandis que les blessés de guerre bénéficient d'une aide publique. (Ils sont toutefois exclus de certains rôles sociaux).

C. Faux : Ce principe caractérise la vision du handicap dans la civilisation judéo-chrétienne.

D. Vrai.

E. Faux : Ce principe caractérise la vision du handicap selon le Judaïsme primitif : "C'est une impureté qui est une manifestation sacrée sans être un châtement de Dieu."



Correction : 2020 - 2021

Item D est juste

A. Faux.

B. Faux.

C. Faux.

D. Vrai : Il s'agit de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, étant incluse dans le modèle participatif et ayant pour ligne directrice l'inclusion.

E. Faux.

Item B et D sont justes

A. Faux : C'est dans le judaïsme primitif.

B. Vrai : Ils distinguent l'incompris et le compris.

C. Faux : Ça arrive un tout petit peu après dans la civilisation judéo-chrétienne.

D. Vrai.

E. Faux : C'est une des pensées du judaïsme primitif.

